

**SOUSCRIPTION****POUR LES OUVRIERS BLESSÉS.**

Lyon, le 23 novembre 1851, 5 heures du matin.

La malheureuse collision que nous avons voulu prévenir, que nous aurions voulu arrêter au prix de notre sang, a enfin cessé; après un feu qui a duré une partie de la nuit, les troupes se sont retirées et notre population ouvrière est restée maîtresse de la ville. Le feu avait été mis à deux maisons, mais il n'a pas fait de ravages; les boutiques seules ont été endommagées.

Mais de grands malheurs ont été le résultat de ces deux journées; des familles déjà en proie à la misère ont perdu leurs chefs, leurs soutiens. Un grand nombre d'ouvriers se trouvent privés de membres qui leur servaient à nourrir leurs femmes et leurs enfans.

Lyonnais, resterons-nous insensibles à tant de maux? non: nous viendrons par de prompts secours leur porter un remède efficace. Catholiques de toutes les classes, riches Lyonnais qui avez la noble habitude de partager votre fortune avec les malheureux, c'est à vous que nous nous adres-

sons. Nous recevrons le denier de la veuve ; mais le mal est grand , et vous seuls pouvez y porter des secours proportionnés aux besoins de nos frères qui souffrent.

Une Souscription est ouverte dès aujourd'hui au Bureau de la *Gazette du Lyonnais*. De fortes sommes nous sont déjà assurées. Une Commission prise parmi les personnes les plus honorables de notre ville se chargera de la distribution,

Si , comme nous l'espérons , cette somme dépasse celle qui peut être nécessaire aux besoins les plus pressans , une partie pourra être employée à retirer du Mont-de-Piété les objets que l'hiver rend indispensables aux ouvriers malheureux.